Date de mise en ligne : 30 avril 2026

MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 26 00015** du
Transmis en Préfecture le

Un permis de construire a été **refusé** à

Domicilié (e) TRAORÉ Aïssata
6 Rue Ernest Renan
94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Construction de deux studios d'habitation et d'un abri de jardin._Le projet consiste en l'extension de la maison individuelle par la création de deux studios de 15 m² chacun. Ces deux unités sont accolées à l'habitation principale et sont destinées à loger les enfants du foyer pour assurer leur avenir._En complément, le projet prévoit l'édification d'un abri de jardin à proximité immédiate, destiné exclusivement au stockage des encombrants et du matériel d'entretien de la propriété. L'ensemble des constructions est de plain-pied et respectera l'aspect architectural du bâti existant .Et aussi changement des volet .

Sur un terrain sis 6 Rue Ernest Renan
Cadastré AH 759

Villeneuve-Saint-Georges, le 29 AVR. 2026

Madame le Maire
Conseillère départementale

Kristell NIASME

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage de **refus** d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° **PC 94078 26 00015** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,